

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nouvelles de l'Abbaye et des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1967, tome 65, p. 257-258

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Nouvelles de l'Abbaye

et des Anciens

D'UN RECTEUR A L'AUTRE

Le mercredi 15 novembre, M. le chanoine Claude Martin, nouveau recteur du Collège, invitait le corps professoral à se réunir au foyer de la Salle de Spectacles pour une collation amicale. M. le chanoine Isaac Dayer, ancien recteur, était présent. M. Martin prit la parole et, en termes chaleureux, demanda à ses confrères et collègues de travailler dans un esprit de collaboration et de charité pour accomplir la grande mission de l'éducation, véritable apostolat auprès des jeunes. Il remercia ensuite avec chaleur et délicatesse son prédécesseur pour son beau travail et rappela tout ce qu'avait réalisé M. Dayer durant les 24 ans de son rectorat.

REFORME LITURGIQUE

Le 1^{er} Dimanche de l'Avent, l'usage de dire le Canon de la Messe en langue du peuple a été autorisé. C'est pourquoi, lors de la Messe radiodiffusée, l'Abbaye s'est mise au diapason : tandis que le Propre était chanté en latin dans les toujours si belles mélodies grégoriennes, le Commun était exécuté en français par toute la foule selon une partition de M. le chanoine Marius Pasquier. Enfin, le Canon fut récité pour la première fois en français.

On s'étonne parfois de la lenteur avec laquelle notre Abbaye applique les réformes liturgiques, elle qui a pour mission justement la célébration du culte. Il faut remarquer à ce propos que les réformes en cours ne sont pas toutes l'objet de prescriptions obligatoires. Certaines ne sont que de conseil et doivent dépendre dans leur application d'un certain nombre de circonstances d'ordre pastoral. Si l'Abbaye respecte scrupuleusement ce qui est imposé par l'autorité ecclésiastique, elle préfère, suivant d'ailleurs l'intention de l'Eglise, procéder pour le reste avec prudence et d'une manière progressive, essayant de sauvegarder le plus possible le prestigieux patrimoine de la musique sacrée latine, si apte à élever les âmes à la contemplation des réalités divines.

L'ART DE L'ÉCRITURE

Le 23 novembre s'est ouverte dans le hall de la Grande Salle et au foyer du Collège l'exposition *L'Art de l'Écriture* présentée par le Club-Unesco du Collège. Cette exposition comprend 50 panneaux photographiques retraçant l'histoire de l'écriture à travers tous les pays du monde, montrant divers types de calligraphies et l'évolution des techniques d'impression. A ce matériel prêté par l'Unesco s'ajoutent six vitrines de documents divers provenant de l'Abbaye : reproductions de papyrus, authentiques de reliques du VI^e au VIII^e siècle, manuscrits liturgiques du XIII^e siècle et incunables, diverses pièces d'archives dont une bulle pontificale du XII^e siècle, des parchemins syriaques, éthiopiens et arabes, des livres sacrés tibétains et plusieurs objets d'Extrême-Orient ornés d'inscriptions. Cette exposition sera ouverte jusqu'à la fin janvier.

DISTINCTION

M. **Antoine Favre**, professeur honoraire de l'Université de Fribourg, qui s'apprête à déposer sa charge de juge au Tribunal fédéral pour raison d'âge, a été nommé, lors du dernier *Dies Academicus*, le 15 novembre, sénateur honoraire de l'Université de Fribourg. Nous le félicitons.

NOMINATION

Nous félicitons M. le Docteur **Bernard Delaloye**, de Martigny, qui a été nommé *privat docent* à la faculté de médecine de l'Université de Lausanne.

LICENCE

M. **Daniel Coutaz**, de Saint-Maurice, a réussi sa licence en Hautes Etudes Commerciales à l'Université de Lausanne. Nos compliments.

AU SERVICE DE DIEU

On nous signale que M. **Bernard Bruchez**, de Saxon, a fait profession le 11 novembre 1967 chez les cisterciens de l'Abbaye d'Hauterive.

MARIAGE DE SPORTIFS

Nous présentons nos félicitations à M. **Freddy Delaloye**, champion suisse juniors du décathlon, et à Mlle Jeannette Délitroz, monitrice des pupillettes de la SFG-Ardon, qui se sont liés par le mariage le 11 novembre.